



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 220-20181205

2018

Séance du mardi 4 décembre 2018

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018)

Membres présents :

M. Bussière (Gatineau)
M^{me} Dansereau (Verchères)
M. Girard (Lac-Saint-Jean)
M^{me} Jeannotte (Labelle)
M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Nichols (Vaudreuil)
M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)
M. Simard (Montmorency)
M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel)

Autre député présent :

M. Paradis (Lévis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 30, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Nichols (Vaudreuil) propose la motion suivante :

QUE M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) soit élue présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) élue présidente de la Commission.

M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M^{me} Jeannotte (Labelle) propose la motion suivante :

QUE M^{me} Dansereau (Verchères) soit élue vice-présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la présidente déclare M^{me} Dansereau (Verchères) élue vice-présidente de la Commission.

À 16 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Marc-Olivier Bédard

Lise Thériault

MOB/ag

Québec, le 4 décembre 2018